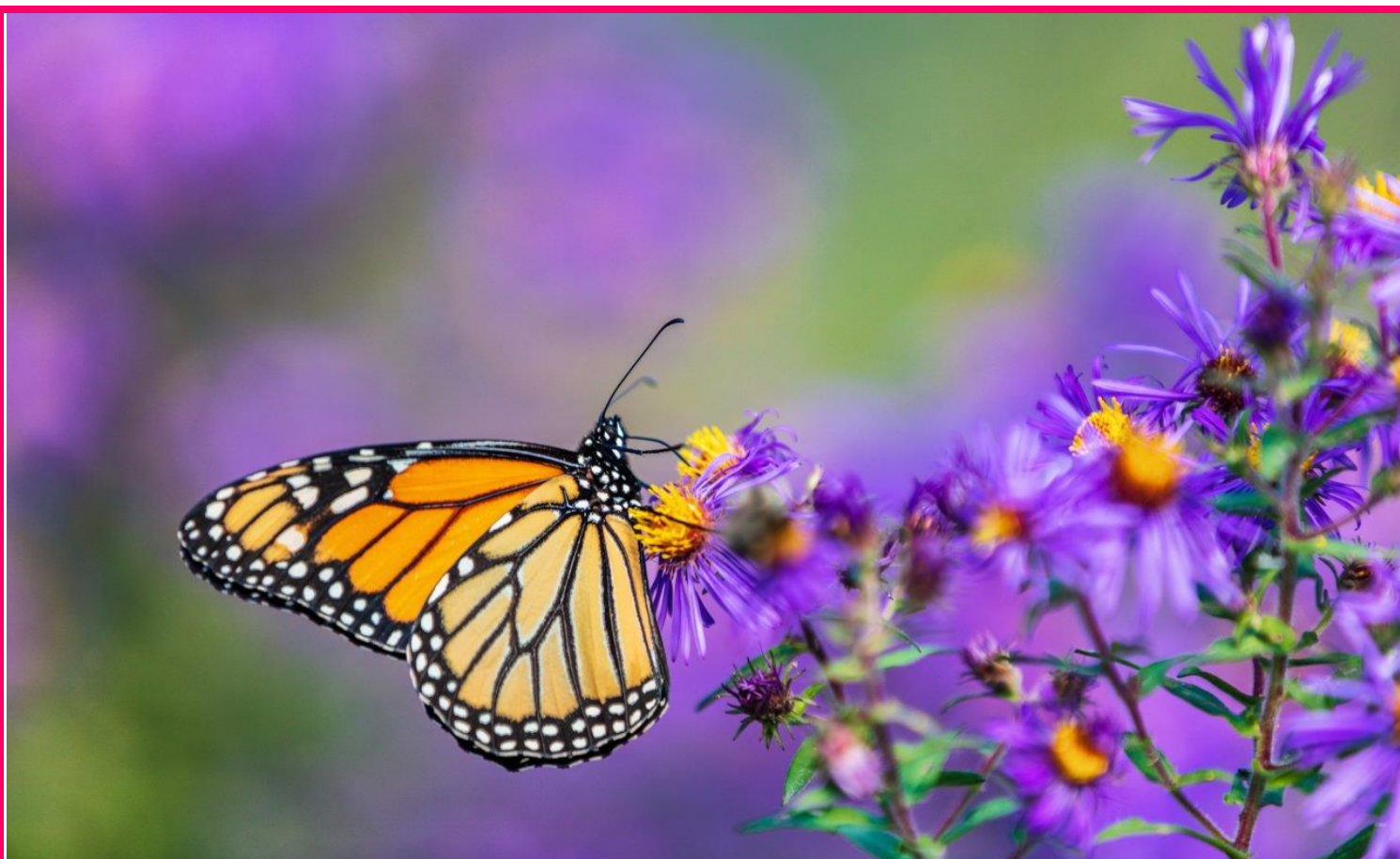




Journal Écho d'Argentenay



*Septembre
2024*



Besoin de bénévoles

Pose de pelouse

Mardi, le 03 septembre
dès 9h00

Site pumptrack



On vous attend, en
grand nombre!

AUCUN SURVEILLANT SUR LES LIEUX. SOYEZ PRUDENT!

PUMPTRACK

RÈGLEMENTS

CASQUE OBLIGATOIRE

10 ANS ET MOINS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS

CIRCULATION SENS UNIQUE

CAMÉRA DE SURVEILLANCE

ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ

CONDITIONS D'OUVERTURE DE LA PUMPTRACK :
 REVÊTEMENT SEC ET EXEMPT DE DÉBRIS
 LE PARCOURS EST FERMÉ LORSQUE MOUILLÉ OU QUE LA NOIRCEUR NUIT À LA VISIBILITÉ.

HEURE D'OUVERTURE : TOUT LES JOURS DE 8 H À 21 H

TOUT INCIDENT DOIT ÊTRE RAPPORTÉ AU PERSONNEL MUNICIPAL : 418 276-1787 OU 418 671-1769.

• TOUT USAGER DONT LE COMPORTEMENT EST JUGÉ IRRESPECTUEUX OU DANGEREUX SERA EXPULSÉ DU SITE.

• BMX ET PLANCHE À ROULETTES NE PEUVENT UTILISER LA PISTE SIMULTANÉMENT.

• LA PRATIQUE DE CE SPORT EST À VOS RISQUES LA MUNICIPALITÉ N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ PHYSIQUE OU MATÉRIEL.

911

Excavation & Bordures

G. Rousseau

TÉLÉPHONE 418 276-6422
CELLULAIRE 418 879-0161

243, RUE PRINCIPALE
 Saint-Eugène-d'Argenteau (Québec) G0B 1B0

> Excavation
 > Terrassement
 > Drain agricole
 > Tarière 10 à 16 po

> Aménagement d'entrée résidentielle
 > Installation de bordures préfabriquées

> Enfouissement de fil sans tranchée
 > Installation de poteaux de clôture & barrières

Dufour & Frères Inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Martin Dufour

Location de machinerie lourde

R.B.Q. : 1364-0206-42

132, route Principale, Saint-Eugène-d'Argenteau (Québec) G0W 1B0
 Succursale : 103, rue Domtar, Dolbeau-Mistassini

Tél. bur. : 418 276-1478
Télec. : 418 276-0007
Cell. : 418 218-1478

dufourfreres@hotmail.com

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance régulière du conseil municipal

Tenue le 08 juillet 2024

Séance régulière de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 08 juillet 2024 à 19:00 au bureau de la municipalité à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

Mme Camille Sasseville
Mme Véronique Belley
M. Dany Labrecque
M. Alain Sasseville

Absents : M. Dario Perron
M. Alexandre Dufour

Assiste également à cette séance régulière madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2024-07-091

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert pour qu'il y ait possibilité d'y inscrire d'autres éléments jusqu'à l'épuisement dudit ordre du jour.

RÉSOLUTION 2024-07-092

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 07 JUIN 2024

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 07 juin 2024, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2024-07-093

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2024

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés du mois de juin 2024, telle que déposée aux membres du conseil, totalise un montant de 101 790.32\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte la liste des comptes payés du mois de juin 2024, telle que déposée aux membres du conseil, laquelle liste totalise un montant de 101 790.32\$.

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2024

Fournisseurs	Montant
Total des fournisseurs	89 155.83\$

SALAIRES PAYÉS DE JUIN 2024

Salaires	Montant
Total des salaires	12 634.49\$

RÉSOLUTION 2024-07-094

OMNIUM JOAN-PELCHAT 2024 – MAISON COLOMBE VEILLEUX

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une invitation concernant l'activité de financement Omnum Joan-Pelchat lors d'une journée de golf;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay décident de verser un montant de 100\$ en commandite cette année, pour la fondation de la Maison Colombe-Veilleux

RÉSOLUTION 2024-07-095

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE Mme Véronique Belley soit nommée maire suppléant du 09 juillet au 09 septembre 2024.

RÉSOLUTION 2024-07-096

AVIS DE MOTION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 226-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE RELATIVEMENT À LA GARDE, LA POSSESSION ET L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX ET POUR TENIR COMPTE DU NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES PPCMOI

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

Monsieur le conseiller Dany Labrecque donne un avis de motion voulant qu'il soit présenté à une séance ultérieure un règlement portant le numéro 226-2024 modifiant le règlement de zonage relativement à la garde, la possession et l'élevage d'animaux et pour tenir compte du nouveau règlement sur les PPCMOI;

À cette même séance, le projet de règlement a été déposé;

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Monsieur le conseiller Dany Labrecque.

RÉSOLUTION 2024-07-097

AVIS DE MOTION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 227-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS & CERTIFICATS POUR TENIR COMPTE DU NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES PPCMOI

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

Monsieur le conseiller Dany Labrecque donne un avis de motion voulant qu'il soit présenté à une séance ultérieure un règlement portant le numéro 227-2024 modifiant le règlement sur les permis & certificats pour tenir compte du nouveau règlement sur les PPCMOI;

À cette même séance, le projet de règlement a été déposé;

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Monsieur le conseiller Dany Labrecque.

RÉSOLUTION 2024-07-098

AVIS DE MOTION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 228-2024 SUR LES PPCMOI

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

Monsieur le conseiller Dany Labrecque donne un avis de motion voulant qu'il soit présenté à une séance ultérieure un règlement portant le numéro 228-2024 sur les PPCMOI;

À cette même séance, le projet de règlement a été déposé;

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Monsieur le conseiller Dany Labrecque.

RÉSOLUTION 2024-07-099

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE- PETIT BÂTIMENT – FERME DAYBOU

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un nouveau petit bâtiment indépendant est nécessaire au bon fonctionnement des étables;

CONSIDÉRANT QU'en cas d'incendie ou autre incident, les deux bâtiments vont être indépendants et vont demeurer opérationnels;

CONSIDÉRANT QU'outre les problèmes reliés au déneigement l'hiver la situation du bâtiment aura peu d'impact sur le secteur, vu la faible distance du chemin;

CONSIDÉRANT QUE le 3 juin 2011 le conseil municipal a adopté un règlement relatif aux dérogations mineures (règlement n°139-2011);

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 2024-007 du Comité consultatif d'urbanisme, en date du 08 juillet 2024, recommandant d'accepter la dérogation mineure pour permettre au propriétaire de construction un petit bâtiment électrique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est **favorable** avec cette recommandation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent la demande de dérogation mineure en rapport avec les ouvrages projetés étant donné que le refus aurait un impact économique important pour le demandeur, en plus de créer un problème de circulation au niveau des opérations de la ferme;

QUE le propriétaire prévoit un aménagement paysager afin de réduire l'impact visuel en raison la présence du bâtiment à proximité de la route.

RÉSOLUTION 2024-07-100

OFFRE DE SERVICES- ACCOMPAGNEMENT – EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une proposition de services en ingénierie pour l'étude de solutions pour le traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif principal du projet est de définir la solution de traitement la plus adaptée pour la Municipalité en fonction du site de traitement sélectionné, de la simplicité d'opération ainsi que des coûts de travaux d'opération et d'entretien;

CONSIDÉRANT QUE le projet requiert la définition des débits et charges théoriques, l'analyse des débits mesurés, l'évaluation des contraintes du projet, la sélection de la solution proposée et l'estimation d'envergure des travaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil décide de donner le contrat à MSH selon l'offre de services professionnels reçu au coût de 19 860.50\$ plus les taxes et que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat.

RÉSOLUTION 2024-07-101

RÈGLEMENT N°225-2024 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT N°S.Q. - 04-06 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME ET APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC.

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 07 juin 2024;

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro #225-2024 modifiant le N° SQ-04-06 et ses amendements soit et est adopté tel que rédigé et lu pour valoir comme si ce règlement était ici tout au long et mot à mot reproduit.

RÉSOLUTION 2024-07-102

BORNES DE RECHARGE PAYANTE

ATTENDU QUE nous avons installé une borne de recharge électrique dans le stationnement du bureau municipal;

ATTENDU QUE depuis son installation le service était gratuit;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les élus décident de mettre la borne de recharge payante.

RÉSOLUTION 2024-07-103

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET PROJETS PARTICULIERS
D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE ROBERVAL DOSSIER :
N°YXJ72246-92065-(2)-20240516-039**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay approuve les dépenses d'un montant de 34 313.80\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

RÉSOLUTION 2024-07-104

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 19h47.



Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale / greffière-trésorière

Avis à tous les propriétaires de cases Postales

Si vous ne désirez pas recevoir de circulaires et de publicité de toutes sortes, dans votre case postale, vous pouvez signer afin de ne plus les recevoir.

Veillez remplir le formulaire et nous l'apporter à la Municipalité.

Exemption de circulaires



Date _____

Au _____, nous ne voulons plus de circulaires.

(Adresse complète)

_____ Responsable du courrier de cette adresse

(Nom en lettres moulées)

_____ Signature

RAPPEL 3^E VERSEMENT DES TAXES
MUNICIPALES, LE 04 SEPTEMBRE 2024





Merci à nos **1 159** spectateurs venus nous rendre visite lors du Spectacle d'été 2024
« *Le Cabaret Chasse et Pêche* ».

C'était une treizième année dans notre nouvelle salle de présentation en formule
« apportez votre consommation »!

Tout cela fut rendu possible grâce à nos généreux donateurs ainsi que la présence de tous nos bénévoles ainsi que les comédiens bénévoles pour ces
10 représentations.

*Quelle belle ambiance
de rire et de plaisir!*



Si vous désirez un Souvenir du 100^{ième} de notre Municipalité, n'hésitez pas et procurez-vous une belle tasse pour la modique somme de ~~10.00\$~~
MAINTENANT À 5.00\$.

*Passez-nous voir aux heures d'ouverture
de la Municipalité!*

UN BEAU SOUVENIR QUI NOUS RAPPELLERA UNE
PAGE DE NOTRE HISTOIRE!

AVIS POUR LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par trois projets de règlement à savoir, un projet modifiant le règlement de zonage numéro 135-2011 relativement à l'élevage d'animaux comme usage complémentaire à l'habitation dans les zones agricoles et agroforestières, un projet modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 138-2024 relativement à la tarification pour l'analyse d'un PPCMOI et enfin, un projet de règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS PUBLIC est donnée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 08 juillet 2024 le conseil a adopté par résolution les premiers projets de règlement suivant :
 - Projet numéro 226-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 135-2011 relativement à l'élevage d'animaux à des fins personnelles, récréotouristiques ou commerciales comme usage complémentaire à l'habitation dans les zones agricoles et agroforestières;
 - Projet numéro 227-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 138-2024 relativement à la tarification pour l'analyse des demandes concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);
 - Projet numéro 228-2024 relativement à l'adoption du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19-1), ces projets sont soumis à la population pour consultation.
3. L'assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance régulière du conseil, lundi, le 09 septembre 2024, à la salle communautaire à 19h00.
4. Au cours de cette assemblée publique, nous expliquerons les projets de règlement et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. La description détaillée des projets est placée ci-après et les projets de règlement sont disponibles au bureau de la municipalité.
6. Les modifications relatives au règlement numéro 226-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 135-2011 sont les suivantes. Les dispositions de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire sauf celles ayant trait à la conformité avec le SADR de la MRC Maria-Chapdelaine :
 - L'article 1 remplace l'article 12.3.6 de manière à autoriser l'élevage d'animaux à des fins personnelles, récréotouristiques ou commerciales comme usage complémentaire à l'habitation dans les zones agricoles ou agroforestières. Des conditions et des normes doivent cependant être respectées afin d'assurer l'harmonie avec le voisinage;
7. Les modifications relatives au règlement numéro 227-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 138-2011 sont les suivantes. Les dispositions de ce règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire :
 - L'article 1 modifie l'article 3.3.1 de manière à tenir compte du délai pour l'approbation par résolution des projets de PIIA, de PAE ou de PPCMOI;
8. L'article 2 ajoute la section 9.3 de manière à indiquer la tarification pour l'analyse d'un PPCMOI. Le projet numéro 228-2024 concerne les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI. Ce règlement a pour objet d'autoriser sur demande et en fonction de critères préétablis, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble malgré le fait qu'il déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay.
9. Toutes les zones sur le territoire de Saint-Eugène-d'Argentenay sont visées par les projets de règlement.
10. Les projets de règlement ainsi que les plans de zonage pour l'ensemble de la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay peuvent être consultés au bureau de la municipalité.
11. Pour toute question, il est possible de communiquer par téléphone au bureau de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h au numéro suivant : 418-276-1787 ou par courriel à l'adresse courriel : dg@argentenay.ca

DONNÉ à Saint-Eugène-d'Argentenay, ce 28^e jour d'août 2024.



Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière



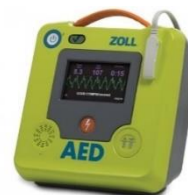
Demande de Permis de Construction



Le printemps est arrivé et le temps des rénovations aussi! La municipalité de St-Eugène tient à rappeler que vous devez obtenir un permis AVANT la réalisation de vos travaux afin de ne pas retarder vos projets, Veuillez prévoir un délai entre votre demande de permis, l'étude et l'émission de celui-ci.

Remplissez le formulaire de demande de permis disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Remettez-le dûment rempli.

Après l'étude du dossier, nous émettrons votre permis ou certificat d'autorisation et vous pourrez réaliser vos travaux en toute quiétude



DEA-Défibrillateur externe automatisé ⚡❤️

Saviez-vous qu'à St-Eugène-d'Argentenay un DEA est accessible? Dans le local du Comptoir Postal, disponible 24 heures par jour en tout temps! Sachez que si quelqu'un de votre entourage présente des signes d'arrêt cardiaque, vous pouvez emprunter cet équipement pour lui venir en aide. N'oubliez pas de contacter les services d'urgence en communiquant avec le 911. À la suite de l'utilisation de l'appareil, veuillez en informer la municipalité en contactant le 418 276-1787.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR **LA CHASSE**

CONTENEURS DE CHASSE

Du 1^{er} septembre au 31 octobre, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, en collaboration avec certaines municipalités, met à votre disposition des conteneurs de chasse pour vous départir de vos carcasses de gibier et de sauvagine.

EMPLACEMENT

L'emplacement des conteneurs est disponible sur notre site Internet.

www.rmrlac.qc.ca



Si le conteneur est plein, avisez votre municipalité dès que possible.

QUE DOIS-JE FAIRE AVEC MES RÉSIDUS DE BALLES ET MUNITIONS?

Ne les déposez jamais dans l'un de vos bacs à la maison!

Vous pouvez les rapporter gratuitement à un service de police local.



RAMASSONS NOS DÉCHETS!

Prévoyez des sacs ou des contenants pour ramener les déchets, les matières recyclables et les matières organiques s'il n'y a pas de service de collecte.



CHASSEUR.EUSE ÉCOLO?

Pourquoi pas privilégier le vrac lors de vos emplettes? Vous aurez moins de déchets à ramener avec vous!

Tarte au Corn Flake et Framboises

- **PRÉPARATION** 15 minutes
- **CUISON** 10 minutes
- **RÉFRIGÉRATION** 3 heures



- **PORTION(S)** 8 portions - **INGRÉDIENTS**

- 1 L (2 tasses) Corn Flakes grossièrement écrasés
- 250 mL (1 tasse) chapelure de biscuits Graham aux noix (environ 12 biscuits émiettés)
- 125 mL (1/2 tasse) beurre fondu
- 80 mL (1/3 tasse) sucre

Crème pâtissière:

500 mL (2 tasses) lait

- 125 mL (1/2 tasse) sucre
- 2 oeufs
- 80 mL (1/3 tasse) farine
- 1 pincée sel
- 30 mL (2 c. à soupe) beurre froid
- 2 pincées muscade
- 5 mL (1 c. à café) extrait de vanille



GARNIR AVEC ¼ TASSE COULIS FRAMBOISES-CRÈME ET FRAMBOISES

PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F).
2. Préparer la croûte. Dans un bol, mélanger les Corn Flakes, la chapelure, le beurre fondu et le sucre. Presser le mélange dans un moule à tarte de 20 cm (8 po). Cuire au four 10 minutes. Laisser refroidir.
3. Entre-temps, préparer la crème pâtissière. Dans une casserole, chauffer le lait à feu doux. Dans un bol, fouetter le sucre et les oeufs de 1 à 2 minutes. Ajouter la farine et le sel, et bien mélanger. Incorporer le lait chaud et remettre dans la casserole. Porter à ébullition à feu moyen-doux, en fouettant constamment. Dès les premiers bouillons, poursuivre la cuisson 2 minutes, en fouettant continuellement.
4. Retirer du feu, ajouter le beurre et mélanger jusqu'à ce qu'il soit fondu. Incorporer la muscade et la vanille. Verser dans un bol et déposer de la pellicule plastique directement sur la crème. Réfrigérer 3 heures
5. Sortir la crème pâtissière du frigo et fouetter à l'aide du batteur 1 minute pour qu'elle soit onctueuse. Garnir la croûte de crème, puis verser le coulis par-dessus. À l'aide d'un cure-dent, faire des motifs.
6. Servir avec de la crème fouettée et des framboises.



MESSES ET LAMPES SEPTEMBRE 2024

08 SEPTEMBRE : ADACE

15 SEPTEMBRE : Jean-Claude Laforest Service 1^{er} anniversaire de décès
Annette Gosselin par Rita St-Pierre
Cécile Richard par Nancy Martin
Blanche-Yvonne Lavoie par Monique Boutette

22 SEPTEMBRE : ADACE

29 SEPTEMBRE : Cécile Bouchard Service 1^{er} anniversaire de décès
Blanche Tremblay par Denise Bélanger et Michel Bilodeau
Lionel Bussièrès par Lucie et Bruno Bussièrès
Julie Deschênes par Françoise et Réjean Tremblay



LAMPES S 2024

08 SEPTEMBRE : Vvonnnette Tremblay
15 SEPTEMBRE : Marielle Rousseau
22 SEPTEMBRE : Bertrand Tremblay (Dolbeau)
29 SEPTEMBRE : Julie Deschênes



Prenez note que les ADACES, MESSES, BAPTÊMES, MARIAGES et les FUNÉRAILLES sont toujours disponibles dans notre paroisse.





Si ce n'est déjà fait, apporter le formulaire rempli à la
Municipalité ou poster à : Fabrique St-Eugène
511, rue Principale,
St-Eugène d'Argentenay G0W 1B0

MERCI de participer au soutien des services de notre paroisse et Merci de contribuer
à la CONTINUITÉ des activités de notre ÉGLISE!

CONTRIBUTION PAROISSIALE 2024

Communauté chrétienne Saint-Eugène

418 276-2536

Nom _____ Téléphone _____

Conjoint(e) _____

Adresse _____ Code postal _____

Précisez à quel nom le reçu doit être fait : _____

Autres résidents :

Nb.	Prénom	Nom	Âge
1			
2			
3			

MONTANT SUGGÉRÉ

Capitation (50 \$ par adulte) Nb. d'adultes ____ x 50 \$ = _____ \$

Chauffage (60 \$) _____ \$

Entretien cimetière (30 \$) _____ \$

Pour compléter mes offrandes du dimanche et autres dons _____ \$

Total de la contribution paroissiale _____ \$

PAIEMENT

Par chèque ☐ En argent comptant ☐

Votre chèque au nom de : **COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE SAINT-EUGÈNE**

** Un reçu d'impôt vous sera automatiquement envoyé en fin d'année.*

Important Message du Club de L'Âge d'Or Harmonie de St-Eugène et N.D. de Lorette

Bonjour à vous tous anciens et nouveaux membres!

Veuillez prendre note que l'ouverture des Activités du Club aura lieu lundi le 23 septembre 2024 à 13h30. A cette occasion, il y aura renouvellement des cartes échues et vente de cartes pour les nouveaux membres.

Pour tous ceux et celles qui sont intéressés, cette année nous vous proposons de nouvelles activités.

Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin que l'on puisse faire un horaire.

Voici donc les activités suggérées.



- 1- Ballon tambour « Drumhit »
- 2- Yoga sur chaise
- 3- Café rencontre (1 fois par mois en avant-midi)
- 4- Jeux de société (scrabble, bingo, rummy)et toujours le lundi cartes, et baseball-poche.
- 5- Le jeudi soir de 18h30 à 21 heures PM baseball poche

Pour plus d'informations :

Mmes Françoise Imbeault 418-276-4295

Rachel Fortin 418-276-0099

Claire Perron 418-276-4297

Comme nous avons à cœur de garder bien vivant notre Club, votre présence et votre participation sont importantes

Au Plaisir de vous accueillir!

Le Comité de la F A D O Q

Quoi faire cet automne au Lac-St-Jean?

La Vieille Ferme



Autocueillette et visite à la ferme

L'[autocueillette](#) est définitivement l'activité de prédilection quand l'automne pointe le bout de son nez. Que ce soit pour la pomme, la citrouille, la courge ou la fraise, l'automne est une saison à cueillir au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour faire différent, pensez également à une [visite à la ferme](#) en famille ou à vous initier à la cueillette de champignons en forêt guidée par des professionnels.

Fromagerie et Boulangerie Médard

En route vers les saveurs d'ici

Découvrez les saveurs d'ici sur nos routes délicieuses: La [Route des Bières](#) incluant 15 microbrasseries régionales uniques et [La Route des fromages](#) s'étalant de Normandin à La Baie.

Il n'y a pas de meilleur moyen pour découvrir les belles couleurs de l'automne de notre belle région. On goûte les fromages et on fait le plein de bières et de produits à déguster plus tard.

L'Éternel spa

Se laisser droloter au spa

On adore aller se reposer dans un [centre de santé avec bains nordiques](#) à l'automne, c'est la température idéale. La petite fraîcheur nous donne envie de profiter des bains chauds alors que la brise du soleil toujours présente nous réchauffe le visage. Sans parler du décor enchanteur des feuilles qui passent du vert au rouge orangé.

Combiner l'expérience détente à un massage et il n'y a pas de doute, vous serez détendu au maximum.

Se faire un feu

Et oui! On a pas besoin d'aller loin pour apprécier l'automne. Avec un café ou un chocolat chaud à la main, on s'assoit sur le bord du feu et on se détend tout simplement.

Le crépitement du feu et les flammes chaudes auront un effet des plus tranquilisant sur votre esprit. Profitez pleinement du moment!



**Grands Frères
Grandes Sœurs**
DU LAC-ST-JEAN NORD

MENTOR.E.S RECHERCHÉ.E.S

L'implication auprès des jeunes de
votre communauté vous interpelle?

Grands Frères Grandes Sœurs
Lac St-Jean Nord est à la recherche
de mentor.e.s.

Qui sait? Peut-être ferez-vous partie
d'une amitié qui aidera un jeune à
développer son plein potentiel ?

Contactez-nous pour
plus d'informations!

418-276-8297/gfgslsjn1@gmail.com



**Bénévoles
recherchés pour
les
Appels d'amitié!**

Nous sommes à la recherche de
bénévoles intéressés à jaser avec des
personnes qui vivent de l'isolement.

CENTRE
D'ACTION
BÉNÉV^{LE}
MARIA-CHAPDELAINE

Contactez Martine ou Mélanie

☎ 418-276-1211 poste 22 ou 23
✉ martine@benevolemc.ca
melanie@benevolemc.ca



Je bénévol^{le}



CALENDRIER D'ACTIVITÉS MILIEU DE JOUR

Septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2 Fermé ! Fête du Travail Milieu de Jour à 13h15	3 Diamond painting Partie 2 *Inscription obligatoire Milieu de Jour à 13h15	4 ÉPLUCHETTE DE LA RENTRÉE *Inscription obligatoire **Voir feuilles d'infos	5 Fête du mois août/septembre Café inclus :) Milieu de Jour à 13h15	6 Milieu de jour fermé
9 Baseball poche à l'Oasis Collation incluses :) *Inscription obligatoire Milieu de Jour à 13h15	10 Activité yoga sur chaise avec Mélissa Milieu de Jour à 13h15	11 Milieu de jour fermé	12 Milieu de jour fermé	13 Milieu de jour fermé
16 Jeux de société Milieu de Jour à 13h15	17 Déjeuner Coût : 2\$ pour les membres 3\$: non-membres 9h30 au milieu de jour *Inscription obligatoire	18 Marche automnale Milieu de Jour à 13h15	19 Cuisine collective *Inscription obligatoire Coût : 2\$ pour les membres 3\$ pour les non-membres Milieu de Jour à 13h15	20 Milieu de jour fermé
23 Bingo ! 0.10\$/carte Milieu de Jour à 13h15	24 Moment de création avec Valérie Fleurs personnalisées Milieu de Jour à 13h15	25 Milieu de jour fermé	26 Rétablissement par l'art Milieu de Jour à 13h15	27 Milieu de jour fermé
30 Atelier avec le pharmacien Milieu de Jour à 13h15				

LORSQUE LE MILIEU DE JOUR EST FERMÉ, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AU VERSO DU CALENDRIER. —>

CSM
Arrimage

Centre de Santé Mentale

l'ArrimAge

310-1230, boul. Wallberg,
Dolbeau-Mistassini (Québec)
G8L 1H2

INSCRIPTION

DIAMOND PAINTING PARTIE 2 (3 SEPTEMBRE)
ÉPLUCHETTE DE LA RENTRÉE (4 SEPTEMBRE)
JEU BASEBALL POCHE (9 SEPTEMBRE)
DÉJEUNER (17 SEPTEMBRE)
CUISINE COLLECTIVE (19 SEPTEMBRE)
MOMENT CRÉATION AVEC VALÉRIE (24 SEPTEMBRE)



Le Milieu de Jour se centre maintenant davantage sur les sorties à l'extérieur pour faire découvrir les différents types d'activités qui se déroulent dans notre communauté. Le but est d'amener les gens à se créer un réseau social tout en favorisant l'autonomie de tous.

Prendre note que les heures d'ouverture peuvent varier d'une activité à l'autre.

Pour plus d'informations ou questions n'hésitez pas à communiquer avec Carol-Ann.

TÉLÉPHONE: 418-276-7925 POSTE 2007

INFO@CSMLARRIMAGE.ORG

WWW.CSMLARRIMAGE.ORG

FACEBOOK: CENTRE DE SANTÉ MENTALE L'ARRIMAGE

DOLBEAU MISTASSINI
LA CHALEUR DU NORD DU LAC

2024
PROGRAMMATION
AUTOMNE
du 16 septembre au 13 décembre

INSCRIPTION EN LIGNE
Dès le jeudi 5 septembre,
à 12 h 30

bciti+

SERVICE DES LOISIRS
418 276-0160, poste 2400
loisirs@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

PORTES OUVERTES SUR LE LAC
Service d'accueil pour nouveaux arrivants

TU VIS DANS LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ?
ET TU VOUDRAIS ÊTRE JUMELÉ AVEC
UNE PERSONNE OU UNE FAMILLE IMMIGRANTE?

Pour information : Tiphaine Biat, 418 719-7464



Le Festival du Faisan de Saint-Stanislas célébrera le 6, 7 et 8 septembre prochains ses 50 ans d'existence. Le comité organisateur a préparé une programmation afin que cette édition soit célébrée comme il se doit. Les traditionnelles battues de faisan, les compétitions de *mud drags* et un spectacle du groupe Bodh'Aktan sont au menu.

Après une édition présentée, l'an dernier, sous forme de fête de la famille en raison du manque de bénévoles, le comité organisateur souhaitait faire les choses en grand pour souligner cette 50^e édition.

« Cette année, nous avons essayé d'étaler nos activités pendant la fin de semaine au lieu de nous concentrer sur le samedi. Pour la soirée du vendredi, nous avons sondé notre entourage et la danse en ligne est beaucoup ressortie, donc nous avons décidé de lancer les festivités avec Line Lavoie qui offrira des cours de danse en ligne », indique Marie-Claude Villeneuve, directrice du festival.

L'activité phare du Festival du Faisan, les battues, se dérouleront durant la journée du samedi en plus d'autres activités familiales sur place. Il est important de noter que toutes les activités sont gratuites à l'exception des compétitions de *mud drags*.

« Nous ouvrons le samedi matin avec nos traditionnelles battues de faisan. Nous débutons à partir de 8h et il y en aura toute la journée ainsi que le dimanche matin également. Nous aurons également du tir au pigeon d'argile. Les jeux gonflables pour les enfants seront disponibles à partir de 10h, tandis que quelques exposants qui tiendront des kiosques », ajoute-t-elle.

Mud drags

La compétition de *mud drags* est une autre activité très populaire du festival.

Les inscriptions se feront durant la journée du samedi à partir de 11h. L'intégralité des recettes provenant des inscriptions est remise en prix aux gagnants par la suite.

Spectacle

C'est le groupe de rock québécois Bodh'Aktan qui viendra faire la fête avec les festivaliers le samedi soir. La venue de ce groupe fait partie des grosses nouveautés que le comité organisateur souhaitait pour la 50^e édition.

« Nous aurons le spectacle de Bodh'Aktan sous le chapiteau à partir de 21h. C'est du folklore québécois, mais avec beaucoup de reprises de chansons populaires. Ils savent donner un bon spectacle et les gens ne seront pas déçus »,

Des feux d'artifice suivront le spectacle et un DJ terminera la soirée du samedi sous le chapiteau.

Pourquoi promouvoir la vitalité intellectuelle? La mémoire et les autres facultés intellectuelles sont nécessaires afin de maintenir l'autonomie et la qualité de vie des aînés. La vitalité intellectuelle, c'est le maintien en bon état de la vigueur de ses facultés mentales.

Profitons de la chance d'avoir un Cours de Vitalité Intellectuelle qui est de retour le 12 septembre 2024 à 13h00 dans la salle du Centre Communautaire.

Pour de nouvelles inscriptions, présentez-vous au même endroit à
13h00 le 12 septembre!

Pour renseignements : Mme Johanne Hébert
418.276.2171



Mots Cachés

Dans le journal de Août 2024, le tirage au sort a été fait
par Mme Caroline Potvin
Félicitations à Mme Carole Perron pour sa participation !

Pour le Mot caché du mois de Septembre 2024
merci de nous apporter votre réponse avant le **26 septembre 2024.**

Le gagnant se mérite un certificat-cadeau de 20.00\$
Au Restaurant 4 Saisons ou au Dépanneur !

Nom : _____ Téléphone : _____

Réponse : _____

MOT DE 9 LETTRES

JEU 17

Lamelle

A	carvi	I	mastodonte	replier	T
affiche	cause	inhabituels	mite	rodé	tare
âgismes	consacrer	intangible	mitoyenneté	rouer	Z
arrimeur	D	J	P	S	zygote
azalée	dindon	jupon	pochade	saladier	
B	E	L	portique	semis	
barillet	éborgner	lebel	publicité	silt	
béatifier	étalage	lippu	pugiliste	sire	
bestiaux	évêque	litre	R	subterfuge	
bren	F	logos	rascasse	suette	
C	fiat	M	rêche		
canar	filon	magie	record		
cardage	flac	marle	redoublé		
	forró				

E	E	R	D	M	I	T	O	Y	E	N	N	E	T	E	E	E	R
G	S	H	E	R	B	E	T	S	I	L	I	G	U	P	B	G	U
A	I	I	C	U	O	E	A	G	I	S	M	E	S	R	O	A	E
D	R	E	M	E	O	C	A	Z	Y	G	O	T	E	E	R	L	M
R	E	T	I	E	R	R	E	T	U	P	P	I	L	P	G	A	I
A	R	N	T	P	S	B	A	R	I	L	L	E	T	L	N	T	R
C	E	O	E	D	I	N	D	O	N	F	R	A	E	I	E	E	R
E	R	D	P	E	V	E	Q	U	E	E	I	H	I	E	R	P	A
D	C	O	N	O	L	I	F	I	D	L	C	E	R	R	U	R	S
A	A	T	E	E	R	L	T	O	N	I	O	A	R	B	E	E	U
H	S	S	E	R	R	T	U	L	F	T	N	G	L	B	I	I	B
C	N	A	R	C	T	B	I	F	I	A	A	I	O	E	G	D	T
O	O	M	A	L	L	I	A	Q	C	S	C	N	E	S	A	A	E
P	C	U	T	E	C	A	L	F	U	I	C	J	G	T	M	L	R
E	S	S	A	C	S	A	R	E	T	E	A	U	T	I	R	A	F
E	A	Z	A	L	E	E	T	E	D	O	R	P	T	A	B	S	U
I	N	H	A	B	I	T	U	E	L	S	V	O	M	U	I	L	G
F	O	R	R	O	E	L	E	B	E	L	I	N	T	X	E	F	E

Comités

CLUB ÂGE D'OR HARMONIE

Présidente	Mme Claire Perron
Vice-Présidente	Mme Françoise Imbeault
Secrétaire	Mme Angèle Labrecque
Trésorière	Mme Rachel Fortin
Administrateur(trice)s	Mme Ghislaine Perron M. Normand Perron Mme Lucette Simard

COMITÉ BÉNÉVOLES

Présidente	Mme Micheline Dufour
Vice-Président	M. Georges -Henri Lavoie
Secrétaire-trésorière	Mme Lucie Guimond
Administratrices	Mme Lisette Gagnon Mme Annick Sauvageau Mme Yvonne Tremblay
Coord. Transport	Mme Lucie Guimond
Transporteurs	Mme Hélène Boudreault Mme Jeanine Caouette M. Laurent Côté M. Normand Labeaume M. Alain Sasseville Mme Lisette Sauvageau

COMITÉ ST-VINCENT-DE-PAUL

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Vice-présidente	Mme Emilienne Bouchard
Trésorière	Mme Jeanne Bouchard
Secrétaire	Mme Léona Lavoie
Directrices	Mme Lise Doucet Mme Françoise Gauthier Mme Yvonne Tremblay

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Responsable	Mme Angèle Labrecque
Bénévoles	Mme Jeanne Bouchard Mme Micheline Dufour Mme Rachel Fortin Mme Lisette Gagnon Mme Françoise Gauthier Mme Brigitte Perron Mme Marielle Rousseau Mme Annick Sauvageau Mme Léane Shore

ADS

Président	M. Yvan Gauthier
Vice-Président	M. Gaston Rousseau
Secrétaire	Mme Jeanine Caouette
Directeur(trice)s	Mme Micheline Belley Mme Mélissa Larouche M. Romuald Potvin M. Raymond Sauvageau
Représentant de la mun.	M. Gilles Dufour

ORDRE SÉCULIER FRANCISCAIN

Présidente	Mme Lise Bouchard
Vice-Présidente	Mme Rita St-Pierre
Secrétaire-trésorière	Mme Yolande Labrecque

Comité de Gestion

Communauté Chrétienne St-Eugène d'Argentenay

Responsables	Mme Claire Perron
Secrétaire	Mme Rachel Fortin
Secrétaire	Mme Carole Perron
Membres	Mme Ghislaine Perron M. Raymond Sauvageau M. Denis Verge

COMITÉ DES LOISIRS

Présidente	Mme Sophie Bouchard
Vice-président	M. Jean-Guy Gagnon
Secrétaire	
Trésorière	Mme Mélissa Larouche
Directeur(trice)s	Mme Micheline Belley Mme Mélissa Boutin M. Christopher Lavoie

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Directrices	Mme Micheline Belley Mme Léona Lavoie Mme Lise Doucet Mme Sylvie Thomas Mme Cécile Vallée



Aux amateurs de kayaks et planches de pagaies!

Venez longer la belle Rivière-aux-Rats seul ou en groupe. Nous possédons 6 kayaks et 3 planches à pagaies.

10,00\$ par jour pour la location + 5.00\$ de dépôt pour les clés.

Le dépôt vous sera remboursé lors de la remise des clés.

À louer aux heures d'ouverture de la Municipalité.

Pour renseignements : 418.276.1787



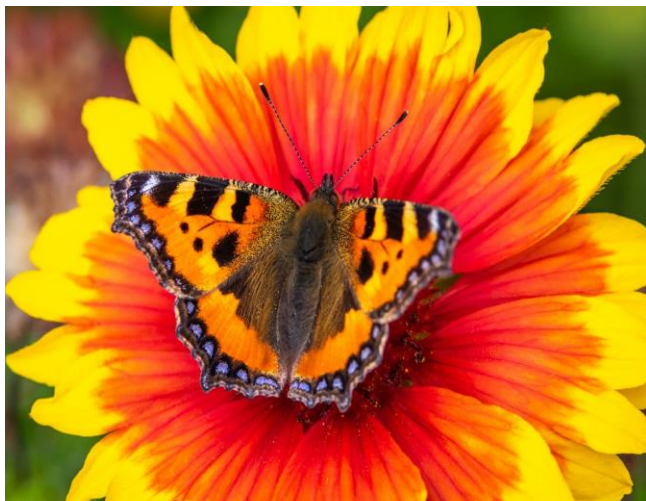
Les vacances d'été sont déjà terminées, c'est l'heure de retourner à l'école !

Bonne rentrée et nous souhaitons à tous les enfants petits et grands une

Bonne Année 2024-2025 remplie de nouvelles découvertes !

Qu'elle soit enrichissante et passionnante avec beaucoup de rires, de réussite et de nouveaux amis !

Soyez curieux, confiants pour cette nouvelle année qui vous mène chaque jour un peu plus proche de vos rêves !



Septembre 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2 Fête du Travail Bureau Fermé	3 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	4	5	6	7	8
9 À 19h00 	10 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	11	12 Début des Cours Vitalité Intellectuelle À 13 h00	13	14	15
16	17 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	18	19	20	21	22
23	24 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	25	26	27	28	29